

Table des matières

Rapport de l'exécutif 2024-2025	2
Rapport des comités institutionnels	3
Rapport du CRT (Comité des relations de travail) (I-01)	3
Rapport des représentantes enseignantes au CA (conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke (I-03)	8
Rapport du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (I-04)	10
Rapport du Comité de perfectionnement (I-05)	10
Rapport Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (I-09).....	11
Rapport du Comité de mobilité (I-10)	14
Rapport du Comité des sujets sensibles (I-12).....	15
Rapport du Comité consultatif des arts et de la culture (I-13).....	15
Rapport du Comité d'éthique de l'utilisation des animaux (I-14).....	17
Rapport du Comité biosécurité (I-15)	17
Rapport du Comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel (I-16) .	19
Rapport du Comité d'accès à l'égalité en emploi (I-17)	20
Rapport du Comité de gestion de matières dangereuses (I-18).....	20
Rapport du Comité QVT (Qualité de vie au travail) (I-19).....	21
Rapport du Comité PSST (Prévention en santé et sécurité au travail) (I-20).....	21
Rapport du Comité harcèlement (I-21).....	22
Rapport du Comité de gestion et prévention des litiges (I-22).....	22
Rapport du Comité sur la plage horaire commune (I-24)	22
Rapport du Comité consultatif sur l'intelligence artificielle (I-25)	23
Rapport des membres SPECS représentant·es au comité consultatif du Plan de réussite 2025-2030 (I-26).....	23
Rapports des comités syndicaux	26
Rapport du Comité de surveillance (Syndical – 01)	26
Rapport du Comité de discipline (Syndical – 03).....	26
Rapport du Comité précarité (Syndical – 04)	26
Rapport du Comité environnement (Syndical – 05)	26
Rapport du Comité Femmes du SPECS (Syndical – 06)	26
Rapport du Comité PÉR (Programme d'étudiant·es réfugié·es) (Syndical – 07)	27
Rapport du Comité LGBTI et alliéEs (Syndical – 08).....	27
Rapport du Comité de mobilisation (Syndical – 10).....	28
Rapport du Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation (Syndical – 11)	29

Rapport de l'exécutif 2024-2025

En août 2024, l'exécutif accueillait comme nouvelle élue Mylène Fillion-Hébert au poste de conseillère. Elle rejoignait l'équipe composée d'Évelyne Letendre au secrétariat, de Josée Morais à la trésorerie, d'Étienne Marouseau à la mobilisation et à l'information, de Michèle le Risbé aux affaires pédagogiques, de Steve McKay aux relations de travail et de Mathieu Poulin-Lamarre à la présidence.

La rentrée a été riche en dossiers chauds, en commençant par l'ajustement salarial et la rétroaction qui suivaient la signature de la convention, qui a eu lieu au mois de juin. Le Cégep est parvenu à conclure cette opération complexe au mois de septembre. Mais nos sourires ne firent pas long feu, car l'annonce d'une série de mesures d'austérité par le ministère et le Conseil du trésor nous a rappelé nos plus mauvais souvenirs des années Couillard. Coupes dans les budgets, instauration de plafonds de dépenses, gel d'embauche, application d'un maximum d'heures travaillées, non-indexation du financement, disparition de bourses et de programmes : le gouvernement caquiste a appliqué aveuglément des mesures dans toute la fonction publique sans consulter et sans évaluer les impacts. Le SPECS a fait de nombreuses sorties médiatiques pour décrier ces mesures et a profité des portes ouvertes et de l'Halloween pour diffuser l'information largement. Des rassemblements ont aussi été réalisés à différents endroits sur le campus pour partager les informations à la communauté du Cégep. Au sein des instances de la FNEEQ, les personnes déléguées de l'exécutif du SPECS ont travaillé à mettre de la pression pour qu'un plan de mobilisation national soit adopté. Cette lutte n'est pas finie, l'austérité continue de ravager les services publics.

À l'interne, le dossier de l'intelligence artificielle continue de préoccuper les membres du SPECS. Après des mois de surplace, l'assemblée générale du SPECS a adopté une résolution exigeant de la direction une position plus affirmée dans la promotion de l'intégrité intellectuelle et un soutien conséquent dans nos efforts pour limiter la tricherie et le plagiat. L'augmentation des cours du soir est aussi l'un des thèmes qui suscitent le plus d'inquiétudes. Une rencontre du CIDS a d'ailleurs porté sur ce sujet et des représentations ont été faites par le SPECS dans toutes les instances pertinentes. Alors que le Cégep s'est mis en action pour l'intégrité intellectuelle, c'est silence radio sur les mesures qui pourraient minimiser les impacts négatifs des cours du soir... On attend toujours les résultats du travail de longue haleine des DEP au sujet des services professionnels rendus.

Nouveauté cette année, la plage horaire commune nous permet de réaliser toutes nos assemblées générales en présence, de jour. Alors que la première assemblée générale de l'année a fait déborder l'amphithéâtre 2-52-101, les autres assemblées de l'année ont retrouvé leur assistance habituelle. L'assemblée a fait le choix d'offrir systématiquement le repas aux membres présentes afin de soutenir notre coop et de favoriser la participation des membres, mais l'accumulation d'activités dans la période réservée aux assemblées syndicales limite encore malheureusement la présence de plusieurs à cette instance importante.

Enfin, un travail de refonte du site web a été entamé et devrait se conclure à la session d'automne 2025! Si vous vous étiez déjà aventuré sur ce site, vous comprenez pourquoi c'était devenu urgent.

En mon nom et au nom de toute l'équipe qui vous représente à l'exécutif du SPECS, merci de votre grande confiance et de votre engagement!

Solidarité!

Mathieu Poulin-Lamarre
Président

Rapport des comités institutionnels

Rapport du CRT (Comité des relations de travail) (I-01)

Composition du comité des relations de travail :

- Laurie Barnabé-Francoeur (Environnement, hygiène et sécurité au travail)
- Jean-Luc Fillion (Philosophie)
- Jean Fradette (Mathématiques)
- Evelyne Letendre (Littérature)
- Steve McKay (Philosophie)
- Josée Morais (Graphisme)
- Alain Poulin (Techniques de génie mécanique)

Pour l'année 2024-2025, l'équipe syndicale du Comité des relations de travail (CRT) est composée de Laurie Barnabé-Francoeur, Alain Poulin, Jean-Luc Fillion, Jean Fradette, Josée Morais, Evelyne Letendre et Steve McKay. Le Comité des relations de travail s'est réuni avec la partie patronale à 14 reprises pour des rencontres officielles auxquelles on doit ajouter les rencontres de sous-comités et les comités restreints extraordinaires. D'entrée de jeu, je tiens à remercier l'apport des membres de l'équipe syndicale aux travaux en CRT. Leur implication, leur assiduité et leurs lumières ont été de la plus grande utilité afin de pouvoir réaliser le travail syndical.

Parmi les nombreux points qui ont été abordés au CRT au cours de l'année qui se termine, quatre se démarquent.

Gestion des ressources à l'enseignement

La gestion des ressources à l'enseignement et la négociation des projets de répartition des ressources d'enseignement sont la responsabilité du CRT. À la sortie de la pandémie, une sous-embauche importante a été accumulée et le CRT a longuement discuté des modalités de son utilisation. Il s'agit d'une tâche complexe, car il est difficile d'avoir un portrait clair de la quantité de sous-embauche disponible et plusieurs facteurs, notamment le choix des personnes étudiantes, ont un impact sur les besoins en ressources à l'enseignement.

Au cours de l'automne 2024, les prédictions de la partie patronale laissaient présager qu'il serait nécessaire en 2025-2026 d'utiliser une partie de la sous-embauche pour soutenir les activités du volet 2 comme la coordination départementale, la coordination de programme, l'encadrement et certains projets. Ceci était non seulement imprévu, mais allait à l'encontre du mandat donné à la partie syndicale. Finalement, le sous-financement du volet 2 s'est avéré moins grave que prévu, car certaines ressources prévues à la convention collective n'avaient pas été injectées au volet 2 comme elles le devaient.

Cependant, un autre problème est apparu lors de la finalisation du projet de préparation de l'automne 2025: le volet 1, soit la ressource dédiée à l'enseignement, est déficitaire. En raison de la multiplication des petits groupes, le financement provenant du gouvernement ne suffit pas. Il est donc nécessaire de puiser dans la sous-embauche pour balancer le projet de l'automne 2025. Cette méthode n'est pas viable à long terme parce que le solde de sous-embauche diminue rapidement. Il faudra donc réfléchir à des stratégies pour éviter les dépassements ou trouver une manière d'accroître le financement gouvernemental. Dans les deux cas, ce sera un défi.

Disponibilité et services professionnels rendus (SPR)

La partie patronale a annoncé son intention de clarifier les exigences entourant la disponibilité du personnel enseignant et la réalisation de services professionnels rendus (SPR).

L'année dernière, une première version du document sur la disponibilité a été soumise au CRT pour ensuite être présentée aux personnes enseignantes. À la suite de commentaires de la partie syndicale, des modifications ont été apportées. L'automne dernier, la partie syndicale a réitéré son insatisfaction quant à l'approche de la direction concernant la disponibilité. Plutôt que d'agir de manière ponctuelle lorsque la partie patronale constate des manquements, elle préfère une approche rigide qui impose des contraintes « mur à mur ». Plusieurs personnes enseignantes contestent l'efficacité de cette approche et sa cohérence avec le discours de reconnaissance de la partie patronale.

Au début 2025, c'est le document sur les services professionnels rendus qui a été soumis au CRT. Cette première version a fait l'objet de critiques sévères par la partie syndicale, critiques appuyées par une analyse de notre fédération syndicale. Si le cadre proposé par la direction est mis en œuvre, le Cégep de Sherbrooke sera l'institution collégiale avec la gestion la plus lourde et contraignante des SPR. En fait, le cadre dénature l'esprit des SPR et l'autonomie départementale dans la gestion de ceux-ci. En CRT, la position syndicale a été présentée sans ambiguïté : un grief sera déposé si la partie patronale va de l'avant.

Augmentation de la population étudiante, locaux et cadre horaire

L'augmentation prévue de la population étudiante au cours des prochaines années exercera une pression accrue sur les ressources matérielles du cégep, en particulier sur les locaux. Nous sommes déjà à l'étroit actuellement, et ce, malgré l'extension du cadre horaire en soirée pour les cours au régulier. La multiplication des petits groupes ne facilite pas les choses.

Les discussions en CRT ont déjà débuté pour identifier des stratégies qui permettront d'accueillir adéquatement les nouvelles personnes étudiantes et de préserver les conditions de travail du personnel enseignant. En accord avec les mandats syndicaux, le recours à l'enseignement à distance, la multiplication des cours de soir ou les projets pilotes pour étendre le cadre horaire ne sont pas bien accueillis. Le Cégep de Sherbrooke a besoin de nouveaux locaux pour accomplir sa mission. Le contexte économique et politique actuel n'est sans doute pas le plus favorable à ce type de projet, mais il est essentiel de continuer à mettre de la pression sur les acteurs politiques dans l'espoir d'un déblocage.

Internationalisation

Le Cégep de Sherbrooke a multiplié les initiatives pour recruter des personnes étudiantes étrangères au cours des dernières années. L'accueil et l'intégration de ces personnes n'ont pas toujours été faciles, ce qui a mené le Cégep de Sherbrooke à revoir ses façons de faire.

La décision du gouvernement du Québec de restreindre l'accès aux personnes étudiantes étrangères aura possiblement des conséquences à moyen terme. La vigilance sera de mise, car certains programmes dépendent de cette population étudiante pour leur viabilité.

Le Cégep de Sherbrooke a aussi plusieurs antennes à l'étranger et veut en développer d'autres. La partie syndicale tente de mieux comprendre cette stratégie. Elle veille aussi à ce que les ressources déjà rares ne servent pas au développement à l'international, alors qu'il y a des besoins criants ici.

Intelligence artificielle

Les répercussions de l'intelligence artificielle se font déjà sentir clairement dans les salles de classe. Cela soulève plusieurs enjeux pédagogiques et éthiques qui sont du ressort de la Commission des études. Toutefois, l'intelligence artificielle peut également influencer les conditions de travail du personnel enseignant d'une manière plus large. Elle peut également être utilisée par la partie patronale pour réaliser certaines tâches qui peuvent avoir des conséquences pour les personnes enseignantes. Le CRT a discuté de ces questions de manière exploratoire cette année. La partie syndicale se tournera vers l'assemblée générale avant de prendre des décisions sur ces questions.

Je désire conclure ce survol des activités du Comité des relations de travail en soulignant le départ à la retraite de Jean Fradette, enseignant en mathématique et membre du CRT depuis de nombreuses années. Jean Fradette a été un membre exceptionnel de l'équipe CRT. Sa grande compréhension des enjeux, sa droiture et son œil infallible ont contribué à la capacité du SPECS-CSN d'être un interlocuteur efficace et pertinent au CRT. Au nom des membres du SPECS-CSN, je te remercie sincèrement, Jean.

Rapport de la CÉ (Commission des études)

(I-02)

Voici les principaux sujets pédagogiques qui ont retenu l'attention du SPECS-CSN cette année.

1. Intelligence artificielles génératives

À la fin de l'année scolaire passée, le sous-comité robots conversationnels de la commission des études a proposé un cadre de référence sur l'utilisation des IAG et des balises pour leur utilisation prudente et responsable destinés au personnel enseignant. Cette première étape bien que nécessaire ne contenait pas d'actions concrètes pour sensibiliser les personnes étudiantes à l'utilisation des IAG. Il fallait donc poursuivre ce travail et c'est ce qui a été demandé à plusieurs reprises à la commission des études depuis le début de l'année scolaire.

Même si le Guide de référence sur l'intégrité intellectuelle a été adopté par la Commission des études en mai 2024, il a fallu attendre mars 2025 avant que ce document soit affiché dans nos classes. Même si sa présence ne suffit pas à lui seul à informer et sensibiliser la population étudiante et que des questions demeurent quant à l'application de ce guide, on considère que le Cégep de Sherbrooke commence à prendre ses responsabilités.

En novembre 2024, la direction a mis sur pied le Comité institutionnel sur l'intelligence artificielle générative (CIIAG) qui ne répondait pas au besoin urgent des enseignant-es, soit que l'institution s'adresse aux étudiant-es et défende les valeurs d'intégrité intellectuelle.

Cet hiver, un autre comité a vu le jour. Le Groupe de travail sur l'intégrité intellectuelle, devenu depuis un comité en bonne et due forme, est divisé en trois sous-groupes, dont deux auxquels des enseignant-es participent, dans lesquels des étudiant-es et des membres des Services adaptés sont aussi impliqué-es. La nouvelle de la création de ce groupe répondait à une demande de l'exécutif du SPECS et de la Commission des études.

Un des objectifs de ce comité est de mettre sur pied une campagne de sensibilisation à l'intention des étudiant-es. Les informer et les sensibiliser aux manières acceptables d'utiliser les robots conversationnels permettront, souhaitons-le, que les cas de plagiat, de tricherie et de fraude diminuent. À ce jour, nous sommes donc encore dans l'attente de lignes directrices claires et appropriées à notre réalité de la part du Cégep de Sherbrooke. On souhaite les avoir pour commencer la prochaine année scolaire. Ce sujet reviendra certainement à la Commission des études l'année prochaine.

2. Gestion des absences aux évaluations sommatives

Ce projet pilote d'un an, recommandé par la Commission des études, a entraîné de nombreuses discussions au sein de cette instance. Charles Laliberté, gestionnaire responsable de décider des reprises d'évaluations, est venu répondre aux questions des membres de la Commission des études et a présenté des raisons avancées par les personnes étudiantes afin de brosser un portrait après une session d'activité du projet. Ce projet a suscité beaucoup de réactions de votre part. D'autres discussions auront lieu

prochainement et la Commission des études devra incessamment décider de la suite ou de l'arrêt du projet.

3. Internationalisation

Cette année, le Service de l'internationalisation est venu présenter son rôle de soutien auprès des personnes étudiantes de l'international dont les démarches liées à l'immigration et aux permis d'études dépassaient le délai habituel afin qu'elles arrivent dans nos classes avec le moins de retard possible.

L'expérience des personnes en place et la tenue de données ont permis de mieux accompagner et aider ces étudiant·es, même si l'on a pu constater qu'il est encore difficile de s'assurer qu'elles et qu'ils ont les acquis nécessaires pour réussir les cours suivis, sans compter les difficultés d'adaptation culturelle et financières auxquelles ces personnes doivent faire face.

On est venu présenter des projets de mobilité sortante, qui ont repris dans la dernière année, surtout grâce au développement de collaborations avec des partenaires internationaux. Ainsi, des étudiant·es et des enseignant·es iront étudier et enseigner dans des institutions partenaires.

4. Politique institutionnelle de la gestion des programmes (PIGP)

Cette année, un sous-comité de la Commission des études, formé notamment de trois enseignants et d'une représentante de l'exécutif, a travaillé à l'actualisation de la PIGP, travail qui se poursuivra l'année prochaine.

Nous avons travaillé pour que le processus menant à l'actualisation de la PIGP soit moins lourd pour les enseignant·es.

5. Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages (PIEA)

Des modifications ont été apportées à la PIEA concernant certaines règles d'application afin de mieux accompagner les personnes enseignantes, notamment dans la rédaction des plans-cadres et des grilles de cheminement des programmes.

Le SPECS s'est exprimé sur l'importance d'ajouter la mention d'autoplagiat à l'article *Honnêteté et propriété intellectuelle, plagiat et tricherie*.

Plusieurs de ces sujets demeureront d'intérêt l'année prochaine.

Enfin, les membres de la Commission des études ont lu et examiné une grande quantité de documents, dont d'innombrables plans-cadres. Je remercie donc les 11 collègues qui en sont membres pour leur engagement, leur regard critique, leur rigueur et leur souci de travailler en collaboration avec toutes les personnes qui composent la Commission des études.

Rapport des représentantes enseignantes au CA (conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke (I-03)

Représentante des personnes enseignantes, élue par mes pairs lors d'une assemblée du SPECS-CSN, j'ai participé à six rencontres du conseil d'administration sur les huit ayant eu lieu (deux des rencontres étant en conflit d'horaire avec un de mes cours), dont deux extraordinaires, en valorisant au mieux le travail du personnel enseignant et en tenant compte des enjeux qui lui sont liés. Il reste deux rencontres à venir d'ici la fin de l'année 2024-2025.

Le retour de l'austérité

Cette année a été marquée par les tentatives nombreuses du gouvernement caquiste de réduire les dépenses de l'État. Le conseil d'administration s'est insurgé à plusieurs reprises et parfois publiquement contre les demandes déraisonnables et erratiques du gouvernement. Les voici en vrac.

Plafond de dépense en investissement immobiliers : Le cégep a dû faire face à l'imposition d'un plafond de dépense qui a entre autres lourdement impacté les MAOB, malgré les prétentions de notre ministre.

Plafond d'heures rémunérées : Peu importe le champ d'activité, que ce soit secrétaire, enseignante ou enseignant ou encore sauveteur ou sauveteuse à la piscine, toutes les heures sont comptabilisées et le Cégep doit les réduire, peu importe l'augmentation de la population étudiante. Après des représentations de la direction générale, nous avons obtenu une légère augmentation.

Interdiction de recrutement : pour tous les postes qui ne sont pas en service direct aux personnes étudiantes, le cégep a l'interdiction de recruter en remplacement, que ce soit pour une maladie ou une retraite. Des exceptions sont accordées mais c'est difficile de savoir pourquoi certaines demandes sont acceptées alors que d'autres non. Certaines équipes seront mises à l'épreuve, car plusieurs retraites sont annoncées dans l'année qui vient.

À la suite de l'analyse des résultats de mi-année et des prévisions pour la fin de l'année 2023-2024, j'observe que la situation financière du Cégep est toujours bonne, malgré les contraintes imposées. Je souligne que je siége au comité de finances et d'audit du conseil d'administration. Je suis généralement satisfaite de la gestion financière actuelle au niveau local, même si les injonctions aléatoires et contradictoires compliquent le travail de planification.

Gouvernance

Plan stratégique de développement : le conseil a été consulté sur cette opération et a été unanime à l'effet de demander un plan beaucoup plus concis, et plus ancré dans le travail quotidien au cégep. Les consultations continuent et j'assurerai un suivi à cet effet. J'ai soulevé mes inquiétudes quant à l'évaluation en continu avec des sources variées et

l'autonomie professionnelle quant à la mise à jour qui sont proposées dans le plan. Dossier à suivre.

Le Conseil s'est questionné sur son rôle à jouer sur les questions pédagogiques depuis le précédent mandat et a déterminé sa posture quant aux décisions prises en Commission des Études. Le rôle du CA est de s'assurer que les processus prévus ont bien été suivis. Il s'agit d'une bonne nouvelle généralement pour nos instances collégiales.

Nous avons adopté plusieurs plans cadre de cours complémentaires et ceux des programmes suivants :

- Gestion et technologies des entreprises agricoles (1re année)
- Technologie du génie électrique : Automatisation et contrôle (3e année)
- Technologie du génie électrique : Réseaux et télécommunications et Électronique programmable (1re année)
- Sciences de la nature (1re année)
- Sciences informatique et mathématiques (1re année)
- Physiothérapie (3e année)
- Soins préhospitaliers d'urgence (1re année)
- Sciences humaines (2e année)
- Techniques d'éducation à l'enfance (1re année)
- Techniques de travail social
- Attestation d'études collégiales
- Techniques d'éducation à l'enfance
- Attestation d'études collégiales Intégration à la profession infirmière au Québec
- Environnement, hygiène et sécurité au travail (grille de cheminement)
- Techniques d'administration et de gestion (grille de cheminement)
- Sciences, lettres et arts (grille de cheminement)
- Techniques de santé animale (grille de cheminement)
- Techniques policières

Nous avons également approuvé les politiques, règlements et engagements suivants :

- Modification de la Politique relative aux frais de déplacement, de représentation et de réception
- Règlement no 4 relatif à des compléments au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)
- Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
- Règlement no 11 relatif aux autres droits afférents aux services d'enseignement collégial
- Règlement no 12 sur les droits relatifs à divers services et activités offerts aux étudiantes et étudiants
- Politique de la langue française

- Règlement no 9 concernant la nomination et le renouvellement de mandat de la direction générale et de la direction des études
- Politique de gestion du personnel cadre

Sessions à huis clos : Nous avons introduit la nouvelle pratique de faire une session à huis clos sans les membres de la direction entre membres du conseil d'administration, session qui nous permet de nous questionner quant à la préparation de certains dossiers. C'est une pratique saine que j'incite à préserver.

Vous pouvez me communiquer toute activité menée par vos départements ou programmes qui est en lien avec le rayonnement du cégep à l'externe. Je souhaite ainsi souligner et mettre en valeur le travail des membres de la communauté collégiale.

Julie Dionne

Avril 2025

Rapport du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (I-04)

Aucune rencontre n'a eu lieu cette année.

Rapport du Comité de perfectionnement (I-05)

Voici les principaux éléments de l'année 2024-2025 :

- À la fin du mandat (juin 2025), le comité de perfectionnement enseignant se sera réuni à six reprises. Une présentation générale annonçant les nouveautés et changements au Guide de perfectionnement a été faite à l'assemblée générale du SPECS du 10 octobre 2024.
- 87 391\$ (somme allouée annuellement) ont été ajoutés au solde de 182 126 \$ de juin 2024. Au 16 avril 2025, un peu plus de 78 690\$ d'allocations individuelles et plus de 8 124\$ d'allocations collectives ont été déboursées. Toujours à cette date, le solde est donc de 183 212\$. Ces chiffres n'incluent pas la fin de l'année scolaire, dont les mois de mai et juin sont en général ceux où le plus grand nombre de demandes est fait.
- En 2024-2025, le budget individuel annuel est passé de 1000\$ à 1200\$.
- Étant donné la fermeture de l'annexe E-104 à la fin de 2024, le surplus encore significatif dans le budget général et les nombreuses demandes qui excèdent le montant individuel annuel, un budget spécial de 20 000\$ par session a été ouvert. Il

permettra aux personnes enseignantes d'obtenir une aide complémentaire à leur budget individuel allant jusqu'à 800\$. L'analyse de chaque demande sera faite par le comité dans un souci d'équité et en fonction de la rapidité de « fonte » du budget spécial.

- Autre nouveauté : le comité accepte désormais les demandes visant à financer des projets formateurs à l'international qui ne sont pas des formations, sur la base du principe du codéveloppement. Dans ces situations, le montant alloué par le budget de perfectionnement enseignant contribue à boucler un budget auquel plusieurs partenaires doivent contribuer.
- Un des objectifs que le comité s'était donné l'année dernière était de voir une augmentation du nombre de demandes de formation collective. On peut dire « mission accomplie » pour l'année en cours.

Catherine Ladouceur, Émilie Poulin et Laurent Côté

Rapport du Comité C'Viable (I-07)

Le comité C'Viable réunit le conseiller en développement durable, des personnes représentant chaque catégorie de personnel ainsi que l'AECS, une personne représentant la coop et la direction des affaires étudiantes. Le personnel enseignant a été représenté cette année par Clémence Trudel, Philippe Langlois, Michèle Le Risbé et Mathieu Poulin-Lamarre.

Ce sont principalement les suivis au plan d'action en développement durable qui ont occupé les membres du comité cette année. Des activités thématiques à propos du transport durable et de la consommation responsable ont été réalisées sur le campus.

Rapport Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (I-09)

Le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR) a été constitué en juin 2012. L'année 2024-2025 constitue donc sa treizième année d'activité.

Mandat du comité

Le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR) a reçu le mandat de faire respecter l'engagement du Cégep de Sherbrooke à encadrer les aspects éthiques de la recherche impliquant des sujets humains. Pour remplir son mandat, le CÉR s'appuie sur les normes et standards établis dans la politique sur l'éthique de la recherche avec des sujets humains du Cégep de Sherbrooke ainsi que sur les procédures qui en découlent. Ces règles et procédures ont été rédigées dans le respect de l'Énoncé de politique des trois conseils

(EPTC 2 2022) dans lequel sont précisées les exigences des organismes subventionnaires fédéraux que sont le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) en matière d'éthique. Le mandat du CÉR inclut notamment :

- La publication de sa composition et des dates prévues pour ses réunions;
- L'examen de l'aspect éthique des projets de recherche impliquant des sujets humains.

Le CÉR doit s'assurer que toute recherche se déroule conformément aux principes éthiques suivants :

- Le respect du consentement libre et éclairé;
- Le respect des personnes vulnérables;
- Le respect de la vie privée et des renseignements personnels;
- Le respect de la justice et de l'intégrité humaine;
- Un équilibre entre les avantages et les inconvénients découlant d'une participation à la recherche.

Cet examen doit mener à l'approbation ou au rejet du projet :

- L'émission de certificats éthiques pour les projets approuvés.
- Le suivi des projets approuvés;
- La production et la mise à jour des documents et formulaires requis pour l'examen des demandes de certification éthique;
- Le dépôt d'un rapport annuel d'activités auprès du conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke.

Composition du comité

- Monsieur Jonathan Mayer, enseignant au département de philosophie, membre versé en droit.
Président du comité;
- Monsieur Vincent-Pierre Martineau, enseignant au département de philosophie, membre versé en éthique.
Vice-président;
- Madame Annie-Chantal Guibord, enseignante au département de biologie.
Secrétaire du comité;
- Monsieur Tarik Rahem, enseignant au département de chimie, membre versé en sciences;
- Madame Stéphanie Tremblay-Lavoie, représentante de la collectivité, coordinatrice à la recherche. Université de Sherbrooke.

Nombre de réunions du comité complet

En 2024-2025, le CÉR a inscrit, jusqu'à présent, 6 réunions à son calendrier, aux dates suivantes :

- Vendredi 30 août 2024

- Vendredi 4 octobre 2024
- Vendredi 29 novembre 2024
- Vendredi 24 janvier 2025
- Vendredi 21 mars 2025
- Vendredi 25 avril 2025

Nombre de réunions du comité restreint

En 2024-2025, le comité restreint (formé du président et de la secrétaire) s'est réuni 6 fois durant la session d'automne et aucune fois, jusqu'à présent, durant la session d'hiver. Ces rencontres servent à étudier des dossiers qui sont à risque minimal, à planifier les réunions du comité d'éthique et à gérer les demandes reçues par le CER. Nous avons aussi rencontré quatre équipes de chercheurs pour mieux comprendre leurs projets ou pour les guider dans leurs démarches.

Plan d'action et réalisations 2024-2025

Dépôt du rapport d'activité 2024-2025 auprès du conseil d'administration

Le rapport d'activité 2024-2025 a été adopté par le comité le 17 avril 2024 et sera déposé auprès de la secrétaire du Service des communications et des affaires corporatives, pour être présenté au conseil, dans le cadre de sa réunion de septembre 2025.

Examen des demandes de certification éthique

En date du 10 avril 2025, le comité a traité les dossiers suivants :

- 15 demandes de certification éthique;
- 13 certificats ont été émis :
 - 4 reliés à l'entente multiétablissement;
 - 1 pour lequel nous étions le CER initial.

2 dossiers seront analysés lors de la réunion du 25 avril.

Remplacement des membres du comité

Mme Geneviève Côté a démissionné de son poste de membre externe représentant la communauté à l'automne 2024. Elle était membre du CER depuis 2018. Nous lui sommes reconnaissants et la remercions pour ses années de bénévolat avec nous.

Malgré ce départ, le comité demeure fonctionnel puisque nous avons une membre externe représentant la communauté suppléante.

Le recrutement de nouveaux membres n'est pas facile, surtout en ce qui concerne le membre externe représentant la communauté, car il doit être disponible pendant les heures ouvrables. D'autres comités d'éthique choisissent de rémunérer les membres de la communauté. Nous sommes d'avis qu'il faut songer à cette option.

Formations suivies par les membres du comité en 2024-2025

Aucune formation n'a été suivie par les membres du comité.

Besoins budgétaires du CER

Le CER a un membre qui représente la collectivité. Cette membre est précieuse parce qu'en plus d'apporter une vision différente lors de l'analyse éthique des projets de recherche, sans elle, le CER n'a pas le quorum. Puisque c'est un poste non rémunéré au sein du CER, le comité paie le stationnement pour cette membre. Étant donné que le CER n'a pas de budget, les billets de stationnement sont payés par les secteurs B et C (dont le président et la secrétaire sont membres). Le CER aimerait avoir, en début d'année scolaire, une dizaine de permis de stationnement à offrir à notre membre de la collectivité ou à d'éventuels invités. Cette demande est renouvelable chaque année.

Certification éthique des projets des étudiants

Un projet pilote de certification éthique des projets des étudiants en sciences humaines a été mis sur pied à l'automne 2024. Le projet pilote consiste à déléguer la certification éthique aux enseignants. Le CER n'a pas le mandat de vérifier si ce projet pilote a été un succès. Cependant, le CER aimerait rappeler que d'autres programmes devront être ciblés puisqu'au moins un autre programme (SLA) a une compétence impliquant des projets de recherche menés par des étudiants. Ces démarches ne font pas partie des tâches du CER.

Prise de contact avec le nouveau coordonnateur à la recherche

Le président et la secrétaire du comité ont rencontré à trois reprises le nouveau coordonnateur à la recherche, M. Alexandre Nana, question de prendre contact et de voir ensemble les dossiers pour lesquels nous serons appelés à collaborer. Les rencontres ont été fructueuses et productives. M. Nana peut compter sur l'entière collaboration du CÉR.

Rapport du Comité de mobilité (I-10)

Membres du comité : Patrice Parayre, Alain Poulin et Georges Desmeules

Le comité s'est réuni à une reprise :

- Le mardi 8 avril 2025. La réunion a porté sur l'attribution d'allocations à des nouveaux projets de mobilité ou à la reconduction de projets déjà soutenus. Au total, 12 dossiers ont été évalués, dont deux nouveaux projets. Cette année, toutes les demandes ont été reçues favorablement, toutefois plusieurs questions ont été soulevées par les membres du comité, entre autres à propos de l'importance de la maîtrise de la langue dans le pays d'accueil. Il a aussi été question de l'obligation d'une formation préalable, offerte aux accompagnatrices et accompagnateurs.
- Le comité prévoit une première rencontre plus tôt, l'année prochaine, probablement à l'automne, pour établir le bilan des projets soutenus cette année.

Rapport du Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique (I-11)

Aucune rencontre n'a eu lieu cette année.

Rapport du Comité des sujets sensibles (I-12)

Les travaux du comité étaient suspendus cette année.

Rapport du Comité consultatif des arts et de la culture (I-13)

Activités

Automne 2024 :

- Festival d'affiches sociales Marc Choko (vernissage et exposition)
- Festival artistique
- Programmation de Fromaction Culture – Automne (génie en herbe, cercle de lecture, jeux de société, photo)

Hiver 2025 :

- Programmation de Fromaction Culture - Hiver et Printemps (génie en herbe, cercle de lecture, jeux de société, ciné-club, espagnol, book club)

À venir l'an prochain :

- Midi littéraire au Cégep, dans le cadre du Salon du livre de l'Estrie
- Conférence-spectacle de Yohann Francoz (récipiendaire du prix Relève du Conseil de la Culture)
- Vernissage de la première œuvre du concours In situ
- Apéro culturel du Conseil de la Culture de l'Estrie
- Printemps des passeurs, en partenariat avec le Salon du livre de l'Estrie et la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke

Bilan

1. Attirer des artistes professionnels et favoriser des ententes avec différents organismes de la région.

Résultat escompté : Des ententes sont proposées avec un ou des organismes tels que Sporobole, Le salon du livre, Les Alliés de l'Estrie et la ville de Sherbrooke.

Résultats obtenus :

Nous avons poursuivi les discussions avec les ALIES. Le dossier est complexe et avance lentement, mais les discussions avancent. Nous avons établi des phases au projet.

- Avec le Salon du livre, une entente est sur le point d'être signée pour le Printemps des Passeurs (la rencontre a lieu en mai). La virée scolaire sera préparée en amont pour la rattacher à des cours.
- Nous avons attiré l'artiste sculpteur Marc Dulude dans le cadre du mentorat avec le projet In situ.

Appréciation : Il serait bien de pouvoir concrétiser des ententes l'an prochain avec les ALIES, de développer une entente avec le Festival Cinéma du monde (jury étudiant) et de poursuivre le démarchage.

2. Proposer des installations qui améliorent et accroissent la diffusion des arts sur le campus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Résultat escompté : Finaliser un plan d'aménagement et échéancier et mettre en place une structure organisationnelle de diffusion des arts sur le Campus.

Résultats obtenus :

- Des plans d'aménagement ont été réfléchis, mais peu d'avancement. On se concentre davantage sur le pavillon 4 pour la fin du mandat.
- La structure organisationnelle a aussi été réfléchi, mais peu d'avancement dans le contexte de coupes budgétaire et de gel d'embauche.
- Un contrat a été donné à une consultante pour la valorisation de la Salle Alfred-Desrochers. Nous avons reçu le rapport. Il est difficile de mettre de l'avant les recommandations dans le contexte, mais nous rencontrons une autre consultante pour discuter d'une programmation culturelle.

Appréciation : Mettre de l'avant les recommandations pour la Salle Alfred-Desrochers. Poursuivre le développement de la programmation pour la SAD. Poursuivre le plan d'aménagement de la structure de diffusion des arts.

3. Faciliter l'accès aux arts et à la culture de la communauté collégiale

Résultat escompté : Créer une carte réseau culture permettant l'accès à coût réduit et privilégié aux événements culturels estrien. Favoriser les événements sur le Campus. Un calendrier facilement accessible.

Résultats obtenus :

- Mise en vente et promotion de la Carte MORDU·E DE MON CÉGEP (environ 80 cartes vendues). À noter que les partenariats ont tous été renouvelés pour l'année 2025-2026.
- Création du concours In situ.

Appréciation : Consolider ces initiatives l'an prochain. Mettre en place un calendrier culturel dont la promotion sera faite à chaque session lors d'une semaine des arts (qui prendrait la place du Festival artistique).

Rapport du Comité d'éthique de l'utilisation des animaux (I-14)

Le comité d'éthique de l'utilisation des animaux s'est rencontré une fois durant l'année scolaire 2024-2025. Une dernière rencontre est planifiée à la fin de la session d'hiver.

Les rencontres ont lieu à la fin ou au début, avant le commencement des classes, de chacune des sessions. Un suivi est effectué sur le déroulement des protocoles d'utilisation d'animaux de laboratoire ayant été utilisés. Ceux prévus à la session suivante sont également analysés et approuvés par les membres du comité, tout comme les procédures normalisées de fonctionnement (PNF) sur les pratiques de soins et de gestion des animaux venues à échéance. Afin de répondre aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux, les membres du comité ont procédé à la visite annuelle des installations de l'animalerie du Cégep.

Rapport du Comité biosécurité (I-15)

Mise en contexte

Au Canada, les activités qui comportent la manipulation d'agents pathogènes humains sont réglementées par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), conformément aux termes de la Loi et du Règlement sur les agents pathogènes et les toxines. Au Cégep de Sherbrooke, les personnes étudiantes inscrites dans certains programmes d'étude sont appelées à manipuler des agents pathogènes humains, principalement certains types de bactéries, dans le cadre de leur formation. Ainsi, pour se conformer à la loi, le Cégep doit détenir un permis pour la manipulation, l'entreposage et l'élimination des agents pathogènes et satisfaire aux exigences de la Norme canadienne sur la biosécurité (NCB). La mission du Comité Biosécurité au Cégep de Sherbrooke est de s'assurer que les exigences de la NCB sont respectées. Pour ce faire, le Comité Biosécurité a mis en place il y a quelques années un programme de biosécurité afin de cibler les dangers en matière de biosécurité inhérents aux activités menées avec des agents pathogènes dans son installation et d'en diminuer les risques. Pour ce faire, le programme priorise la mise en place et le respect de procédures et de pratiques de travail sécuritaires pour la manipulation, l'entreposage, le transport et l'élimination des agents pathogènes. Il mise également sur des activités de formation afin de renseigner et sensibiliser les manipulateurs aux risques associés aux agents pathogènes.

Le Comité Biosécurité se rencontre deux fois par année, en janvier et en juin. Les objectifs de ces rencontres sont de faire la révision de toutes les procédures et pratiques de travail, de tous les documents exigés pour se conformer à la NCB, de réviser les activités de formation, de s'assurer que les risques inhérents aux protocoles de laboratoire ont bien été évalués et que des mesures ont été mises en place pour diminuer les risques. Finalement, le comité est appelé à discuter des incidents qui auraient pu survenir durant l'année et modifier ou adapter les procédures au besoin. Mis à part les évaluations des risques associés aux protocoles de laboratoire qui sont évaluées pour chaque session, les autres documents règlementaires sont révisés aux deux ans par le comité. Le tableau de la page suivante fait état des documents qui ont été révisés en juin 2024 et en janvier 2025.

Rapport des activités du Comité Biosécurité

1. Rencontre du 7 juin 2024

- Incidents de l'hiver 2024
Nouvelle centrifugeuse installée : nécessite l'écriture d'une procédure opératoire normalisée (PON).
- Évaluations locales des risques (ELR) pour l'automne 2024 :
 - Aucune modification dans les protocoles de laboratoire pour les cours de l'automne 2024;
 - Approbation des ELR – automne 2024.
- Révision du programme de formation
Modifications mineures apportées dans le texte descriptif du programme de formation.
- Révision des stratégies d'atténuation des risques
Modifications mineures apportées dans le texte descriptif des stratégies d'atténuation des risques.
- Révision des procédures opératoires normalisées (PON) : Mise à jour et modifications mineures apportées dans les textes des PON.
 - PON 01- Pratiques de travail générales
 - PON 02- Entrée et sortie du NC2
 - PON 03- Port de l'EPI
 - PON 06- Utilisation des appareils de pipetage
 - PON 09-Déplacement des matières infectieuses
- Rapport de vérification des exigences au niveau de la gestion du programme de biosécurité. Présentation du rapport d'inspection concernant les exigences administratives du programme de biosécurité; Adoption.

2. Rencontre du 17 janvier 2025

- Incidents de l'automne 2024
Aucun incident rapporté.
- Évaluations locales des risques (ELR) pour l'automne 2024

- Ajout d'une bactérie dans un des protocoles de laboratoire pour les cours de l'hiver 2025;
- Approbation des ELR – hiver 2025.
- Révision du manuel de biosécurité p.1 à 5 Modifications mineures apportées dans le texte du manuel.
- Révision de la Politique de biosécurité Modifications mineures proposées. On conserve pour lorsqu'il y aura des modifications majeures à demander.
- Révision des procédures opératoires normalisées (PON) : Mise à jour et modifications mineures apportées dans les textes des PON
 - PON 07- Transport des déchets contaminés de la zone NC2 (niveau de confinement 2) vers l'autoclave.
 - PON 08- Utilisation de l'autoclave Getinge pour la décontamination
 - PON 11- Décontamination et lavage des sarraus bleus
- Rapport de vérification des exigences physiques. Présentation du rapport d'inspection concernant les exigences physiques requises pour les laboratoires NC2.

Prochaine rencontre en juin 2025.

Rapport du Comité permanent visant à prévenir les violences à caractère sexuel (I-16)

Composition du comité des relations de travail :

- Amandine Frère-Lefèvre : Personne représentant la communauté étudiante
- Iris Roberge Personne : Représentant la communauté étudiante
- Danielle Ferland : Directrice des ressources humaines
- Josée Mercier : Personne représentant les membres du personnel de soutien
- Geneviève Charest : Personne représentant les membres du personnel enseignant
- Amélie Tremblay : Coordinatrice aux affaires étudiantes et communautaires
- Marie-Ève Genest : Personne représentant les membres du personnel professionnel
- Valérie Massicotte : Personne désignée en matière de VACS
- Vicky Létourneau : Secrétaire de la rencontre

Politique

Cette année, le comité a terminé sa révision de la [politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel](#). Il a été question d'une mise à jour linguistique et des annexes. À la suite de sa présentation en intersyndicale sans accroc, la politique sera également présentée au prochain CA, soit le 5 mai.

Formations

Le comité a constaté qu'un maigre 280 membres du personnel, tous types d'emplois confondus, ont suivi la formation annuelle obligatoire sur les violences à caractère sexuel offerte en octobre dernier, Le dévoilement, savoir l'accueillir. Du côté étudiant, la formation a été offerte à 298 athlètes des Volontaires et à 510 personnes étudiantes des programmes techniques. Une formation en ligne sur Moodle a aussi été proposée au reste de la communauté étudiante avec, malheureusement, un faible taux de participation.

Certains faits rapportés

Des situations malaisantes vécues au CAP ont été rapportées au comité par ses membres étudiant-es. Une rencontre est planifiée au printemps avec les personnes enseignantes afin de sensibiliser sur le risque élevé de violence à caractère sexuel dans leur milieu. On signale également une forte augmentation des consultations pour des dévoilements en grande majorité par la communauté étudiante. Cette tendance est aussi observée par l'augmentation du nombre de consultations des intervenant-es de l'aide psychosociale. Des statistiques seront tenues afin de mieux évaluer la tendance à la hausse.

Recommandations

Étant donné la montée du mouvement masculiniste et à la suite des constats annuels, le comité a émis la recommandation que la diversité sexuelle et de genre demeure abordée dans le cadre de la formation annuelle obligatoire. Ainsi, la formation *Discours et violences sur le genre* par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence sera offerte en 2025.

Rapport du Comité d'accès à l'égalité en emploi (I-17)

Les travaux du comité étaient suspendus cette année.

Rapport du Comité de gestion de matières dangereuses (I-18)

Le comité de gestion de matières dangereuses a établi son plan d'action. Les membres du comité se seront rencontré-es à 4 reprises à la suite de l'élaboration de ce plan.

La rédaction de nombreuses procédures, notamment sur l'étiquetage, l'entreposage, la manutention et le transvidage des matières dangereuses, a été complétée et ces procédures seront mises à la disponibilité de l'ensemble du personnel. À la suite des discussions en comité, les ressources matérielles du cégep ont distribué des protections oculaires et mis à jour le contenu des trousse de déversement dans les divers départements du cégep. Le comité a poursuivi ses discussions, recensements et collectes d'informations sur les autres procédures et réglementation à instaurer dans notre institution. Une formation en santé et sécurité a été élaborée par la responsable Johanne

Roby et est en cours de vérification par le comité. Cette formation sera également mise à la disponibilité du personnel. Le comité a aussi participé, avec la responsable, à l'élaboration d'une liste de vérification qui sera utilisée dans ses futures tournées départementales.

Rapport du Comité QVT (Qualité de vie au travail) (I-19)

Six personnes font partie du comité Qualité de vie au travail, dont Josée Morais qui représente les enseignant-es. À la suite du sondage institutionnel de l'hiver 2024, le comité a constaté que du travail restait à faire, entre autres sur la communication et particulièrement la reconnaissance, ce qui a inspiré leur plan de travail.

Pour une deuxième année, le comité a profité du Café de la rentrée pour rendre hommage aux bons coups de l'année 2023-2024. Et pour souligner l'Halloween, tout le personnel du Cégep fut invité à une pause « bonbons » en se rejoignant dans le nouvel espace extérieur du campus. Le soleil était au rendez-vous!

La coupe reconnaissance s'est aussi invitée dans différents services et programmes tout au long de sa troisième année. De plus, l'ensemble du personnel a été convié le 27 février dernier à une conférence du chroniqueur, romancier, poète et performeur québécois David Goudreault.

La deuxième édition de la semaine QVT a eu lieu du 26 avril au 2 mai : café/thé offert, pause active en groupe, partage de capsules de bien-être, formulaire des « mercis », essai au CAP et tirage d'une activité de « teambuilding » au menu. De plus, afin de souligner leurs implications remarquables, les membres des comités institutionnels ont de nouveau été invités à un 4 à 6. À suivre l'an prochain.

Rapport du Comité PSST (Prévention en santé et sécurité au travail) (I-20)

Cette année, Evelyne Letendre a assisté aux réunions de ce comité afin d'assurer la présence du SPECS.

Caroline Chagnon a quitté en cours d'année pour son congé de maternité. Elle a été remplacée par Sophie Clément. Les principaux travaux de l'année 2024-2025 ont porté sur les éléments suivants :

- La prévention du harcèlement (violence verbale) et des VACS;
- Le programme SST en lien avec les stagiaires;
- Le programme de prévention et les "fit test" pour les masques N95;
- La procédure d'assignation temporaire;
- La directive uniformisée en laboratoire et l'affichage sur les portes des laboratoires;
- Les divers incidents et éléments de sécurité à améliorer. Le comité poursuivra ses travaux sur ces dossiers l'an prochain.

Rapport du Comité harcèlement (I-21)

Cette année, Josée Morais et Evelyne Letendre ont représenté le SPECS sur ce comité. Alors que le comité n'avait pas eu à se réunir l'an dernier, cette année a été plus mouvementée. En effet, le comité a dû se réunir afin d'analyser 5 plaintes en harcèlement afin de déterminer si elles étaient recevables. Des enquêtes externes ont été déclenchées dans quelques cas.

De plus, les membres du comité ont suivi la formation du programme Phare. Une formation sur le harcèlement d'un point de vue légal devra également être suivie par les membres du comité.

En outre, le comité a dû procéder à la révision de sa politique pour intégrer les nouvelles exigences de la loi. Ce travail devra être finalisé.

Enfin, le comité a aussi débuté des échanges autour d'un modèle de prévention et de règlement des différends afin de trouver des options autres qu'une plainte en harcèlement.

Rapport du Comité de gestion et prévention des litiges (I-22)

Le comité de gestion des litiges est un comité ad hoc qui se réunit pour traiter des litiges qui peuvent survenir au sein du cégep. Sont présentes sur le comité la direction des études, la direction des ressources humaines, la direction des affaires étudiantes, une personne représentant l'AECS et une personne de l'exécutif du SPECS.

Cette année, le comité s'est réuni à deux reprises pour traiter des plaintes étudiantes.

Rapport du Comité sur la plage horaire commune (I-24)

Les représentant.es des personnes enseignantes, élu-es par leurs pairs lors d'une assemblée du SPECS-CSN, ont participé à deux rencontres du comité.

Voici en vrac des problèmes soulevés par les membres du personnel et rapportés à ces rencontres :

- La plage horaire du jeudi de 15h30 à 18h30 est plus utilisée et ce n'est pas un très bon moment pédagogiquement parlant pour donner des cours;
- La disponibilité pour les comités de programme est difficile à gérer, notamment pour les personnes siégeant à plusieurs comités, dont des personnes enseignantes de la FG et les directions de secteur;
- La plage n'était pas inscrite à l'horaire pour l'automne, ce qui n'a pas aidé à ce que les personnes étudiantes comprennent l'utilisation de cette plage;

- L'information autour des blocs et des objectifs a aussi été jugée insuffisante par plusieurs membres du personnel;
- Certaines activités pédagogiques s'adressant aux mêmes élèves ont été planifiées en même temps.

Le comité s'est saisi de ces commentaires, et a réfléchi à des manières d'améliorer la situation :

- Le comité a discuté de la position de la plage et a tenté de trouver des alternatives, en vain pour l'instant;
- Le nombre record d'actualisations de programmes a certainement causé des problèmes de gestion de la plage horaire, et la direction a mis en place une gestion plus serrée des comités de programme;
- La plage était inscrite à l'horaire des personnes étudiantes dès l'hiver;
- Plus d'informations ont été envoyées à la communauté collégiale au sujet de la plage;
- Il y a une suggestion de créer un fichier de suivi ou encore de passer par le comité de programme pour inscrire une activité pédagogique à la plage commune.

Le comité a aussi travaillé sur le sondage qui sera envoyé afin d'évaluer la première année d'essai de cette formule. Le projet pilote étant prévu pour deux ans, il est reconduit pour l'automne prochain. Vos représentant.es attendent avec impatience les résultats du sondage pour se positionner en vue du renouvellement après le projet pilote.

Julie Dionne et Laurent Coté
Avril 2025

Rapport du Comité consultatif sur l'intelligence artificielle (I-25)

Membres du comité : Michael Labarre, Émilie Poulin, Vincent Desruisseaux

Le comité, tout récemment formé, ne s'est réuni qu'une fois jusqu'à présent et ne juge pas pertinent de produire un rapport cette année.

Rapport des membres SPECS représentant.es au comité consultatif du Plan de réussite 2025-2030 (I-26)

Composition du comité consultatif : Le comité est composé des différents membres de la communauté collégiale (personnes étudiantes et enseignantes, conseillères pédagogiques, direction des études, direction adjointe du service de soutien à l'enseignement, à la recherche et à la réussite, personnels non enseignants et membres de la formation continue).

Les membres délégués du SPECS : Marie-Claude Brosseau, littérature et communication (représentante de la formation générale), Nancy Dion, techniques d'éducation spécialisée (représentante des programmes techniques), Chantal Gauvreau, mathématiques (représentante des programmes préuniversitaires).

Les rencontres se sont tenues entre le 22 octobre 2024 et le 2 avril 2025, pour un total de huit (8) rencontres auxquelles il y avait toujours un ou des membres du SPECS. Pour la session d'hiver, une contrainte à l'horaire a été proposée pour favoriser la participation des membres du comité.

Le comité a formulé des préoccupations concernant les enjeux de la réussite éducative, regroupées sous six (6) axes et 16 points de vigilance (voir annexe). Ces propositions ont été acheminées aux différentes instances. Le comité a été consulté à toutes les étapes d'élaboration du plan de réussite. Le plan stratégique, dans lequel sera enchâssé le plan de réussite, en est à l'étape d'adoption au CA, qui aura lieu le 5 mai 2025.

Un sous-comité poursuivra ses travaux à l'automne 2025 afin de participer au contenu du guide d'accompagnement du plan de réussite, permettant de traduire les préoccupations des six (6) axes et 16 points de vigilance.

Nous sommes satisfaites de l'avancement des travaux, bien qu'en fin de compte, les propositions du comité aient été soumises à bien des paliers de décision. Nous saluons l'écoute et l'intérêt de notre DÉ à l'égard de nos préoccupations et de nos propositions. Elle a su les porter auprès des autres instances et nous percevons une volonté de sa part de bien traduire les intentions du comité dans le guide d'accompagnement du plan de réussite.

Annexe 1

Plan de réussite 25-30 – synthèse

6 thèmes et 16 points de vigilance en lien avec la réussite :

1. L'accessibilité

1. Aux études supérieures
2. À la formation continue
3. À la réussite (accès plus équitable)

2. Les transitions

1. Multidimensionnelles : scolaire: académique, sociale, personnelle, administrative
2. Diverses (interordre, retour aux études, etc.)
3. Le Cégep comme lieu de passage (Profils d'entrées vs profil de sortie)

3. Le développement des aptitudes et habiletés nécessaires à la réussite d'études supérieures

1. Académiques et professionnelles

- MTI
- Numératie, littéracie et littéracie numérique
- Ouverture sur le monde et sur les autres
- Curiosité et intégrité intellectuelles
- Empathie envers soi-même et les autres
- Autonomisation

2. Personnelles

- Sentiment d'efficacité personnelle
- Choix vocationnel
- Engagement et motivation
- Empouvoirement (capacitation, autonomisation)

4. La diversité (au lieu de l'inclusion)

1. Des styles d'apprenants
2. Des réalités des personnes étudiantes (identitaires, culturelles, géographiques, économiques)
3. Des méthodes pédagogiques
4. De l'environnement éducatif

5. Les services et mesures d'aide à la réussite

1. Accès à des services et mesures qui favorisent la réussite
2. Promotion et mise en valeur de la demande de soutien (demande d'aide, l'erreur ou l'échec fait partie de l'apprentissage)

6. Le développement professionnel du personnel pédagogique

1. Offrir du soutien, accompagnement, parcours de développement professionnel
2. Responsabilité personnelle et professionnelle du personnel pédagogique

Rapports des comités syndicaux

Rapport du Comité de surveillance (Syndical – 01)

Le rapport est présenté lors de l'assemblée financière du mois d'octobre.

Rapport du Comité de discipline (Syndical – 03)

Le Comité de discipline n'a pas eu à se réunir en 2024-2025.

Rapport du Comité précarité (Syndical – 04)

Le comité a été inactif cette année.

Rapport du Comité environnement (Syndical – 05)

Membres du comité : Valérie Boisvert, Fabien Burnotte, Clémence Trudel, Noémie Desjardins-Nantais, Mathieu Poulin-Lamarre

Une seule rencontre a eu lieu cette année. Elle a été consacrée à discuter des ateliers préparatoires aux États généraux de l'éducation pour la transition écologique et sociale qui ont eu lieu le 17 avril. Plusieurs membres du comité ont participé à la mobilisation et ont été présent-es lors de l'activité.

Rapport du Comité Femmes du SPECS (Syndical – 06)

Membres du comité : Catherine Ladouceur, Annissa Laplante, Julie Dionne et les femmes du SPECS.

Cette année, l'activité liée à la Journée internationale des droits des femmes a eu lieu le samedi 8 mars au Parvis. Le spectacle *Divertichante*, de la troupe Projet Stérone, a été présenté.

De plus, dans le cadre de la Semaine de la prévention de la violence faite aux femmes, les membres du comité ont fait une publication Facebook par jour pendant 12 jours. Ces publications proposaient des livres, des émissions, des films et d'autres éléments pertinents liés à cette thématique.

Les membres du comité réfléchissent également à leur participation à la Marche mondiale des femmes qui aura lieu l'automne prochain.

Rédigé par Evelyne Letendre

Rapport du Comité PÉR (Programme d'étudiant-es réfugié.es) (Syndical – 07)

Membres du comité PÉR pour l'an 2024-2025 : Christophe Allaire Sévigny, Maria Chelkowska, Valérie Dubé, Jean-Luc Fillion, Jean Fradette, Rachel Mayrand et Marie-Eve Genest.

Pour une 6e année consécutive de parrainage, le comité institutionnel PÉR, en collaboration avec un comité étudiant, a accueilli en août 2024 un étudiant réfugié dans le cadre du Programme d'étudiant-es réfugié-es chapeauté par l'EUMC.

Le comité s'est impliqué dès les opérations de la sélection du candidat et du processus d'accueil de l'étudiant, plus particulièrement en ce qui concerne toutes les démarches administratives. Il a aussi assuré un soutien régulier durant sa première année au Cégep, tant au niveau scolaire, personnel, culturel que financier. Ce soutien s'est matérialisé par exemple sous la forme d'un accompagnement pour les choix de cours ou de programmes, pour les besoins de rendez-vous médical et dentaire, pour la découverte de réalités culturelles et pour les questions budgétaires.

Bien qu'une campagne de dons soit organisée annuellement et porte fruit, les préoccupations quant au budget de fonctionnement demeurent bien présentes, l'inflation n'étant pas négligeable notamment quant au coût du billet d'avion. Pour cette raison, le comité interpelle annuellement les membres de la communauté pour des dons en argent qui permettent de pallier les diverses hausses de coût.

Ce projet, initié voilà plusieurs années par Valérie Dubé et Christophe Allaire Sévigny, s'avère des plus enrichissants pour les personnes qui ont la chance d'y collaborer.

Rapport du Comité LGBTI et alliés (Syndical – 08)

Composition du comité

- Dominique Dubuc (Biologie)
- Étienne Marouseau (Bureau exécutif)

Mandat

Le mandat du comité s'articule autour de deux grands axes. Le premier est d'offrir une visibilité à la réalité LGBTI au sein du Cégep de Sherbrooke en organisant des activités de sensibilisation à ces réalités et aux conséquences de l'homophobie et de la transphobie. Le second axe est de collaborer avec les différentes actrices et différents acteurs du Cégep

afin de mettre en place des mesures institutionnelles visant explicitement l'amélioration du bien-être des personnes des minorités sexuelles et de genres fréquentant le Cégep.

Représentation

- Le comité LGBT+ et allié-es est membre du : - Comité diversité sexuelle, de genre et de relation du Cégep de Sherbrooke (CDSGR)
- Regroupement estrien pour la diversité sexuelle et de genre (REDSG)
- Conseil québécois LGBT

Actions

Par le biais du comité institutionnel Diversité sexuelle, de genre et de relation, les principales actions réalisées sont:

- Offre des formations de la Fédération des cégeps (formation de base;
- Formation sur les stratégies pédagogiques) pour le personnel du Cégep le 2 juin 2025;
- Soutien à la tenue de la Semaine de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres;
- Adoption par le Cégep des Lignes directrices en matière de communication inclusive en lien avec le genre;
- Adoption prévue de la Politique institutionnelle relative à la diversité sexuelle et la pluralité des genres par le CA d'ici la fin de la session H-2025;
- Poursuite de la démarche auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry, en collaboration avec la Fédération des cégeps, pour que Skytech communications mette à jour sa suite de gestion spécialisée CLARA afin de permettre l'usage du prénom choisi pour le personnel, comme c'est déjà le cas pour la population étudiante (courriel, horaire de cours, omnivox, etc.) : le dossier avance bien aux dernières nouvelles.

Rapport du Comité de mobilisation (Syndical – 10)

Dans le courant de l'année 2024-2025, le comité s'est réuni à plusieurs occasions et pu réfléchir à différentes actions pour souligner l'abandon du système d'enseignement public par la CAQ :

- Affichage, action de visibilité et prise de parole au Centre des médias le 9 octobre;
- Distribution de tracts et d'autocollants à la journée portes ouvertes le 23 octobre;
- Tintamarre et prise de parole intersyndicale au pavillon 4 le 30 octobre;
- Installation du cimetière des projets assassinés devant le Pavillon à l'Halloween;
- Mise à disposition en accès libre de carrés bleus dès fin novembre;

- Déploiement de la banderole de la campagne ÊTRE HUMAIN de la FNEEQ avec les membres du département de Soins Infirmiers le 6 décembre et depuis le pavillon 5 le 11 décembre;
- Vidéos et photos pour exposer l'incompétence et l'ingérence de la Ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry depuis le 11 décembre et jusqu'en mars 2025;
- Nouvelle campagne d'affichage « À quoi joue la CAQ » depuis le 12 mars.

Le comité constate une baisse des personnes impliquées et de la motivation à faire des actions. L'année 2024-2025 n'était pas dépourvue de sujets sur lesquels s'indigner, mais on a bien senti la lassitude à la suite de la grève et de la négociation.

Espérons que nos efforts pour mobiliser autour et contre la politique de la CAQ finira par porter fruits. Espérons que le retour du printemps aidera à ranimer les flammes de la colère devant un PL89 qui menace notre capacité d'agir alors que le nouveau budget du gouvernement a déjà renouvelé les mesures austéritaires du plafond d'heures travaillées et du gel d'embauche.

Rapport du Comité interculturelité, discrimination systémique au travail et éducation (Syndical – 11)

Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024-2025.